

**4-2 – Règlement graphique (planche 5/14)**

Mairie du Dévoluy  
 Le Pré - Saint-Etienne-en-Dévoluy  
 05200 LE DEVOLUY  
 Tel : 04 92 58 89 38  
 Fax : 04 92 58 81 19  
 Mail : responsable.urbanisme@mairiedevoluy.fr

**SARL CAMPUS Développement**  
 27 route du Centre  
 Centre d'Affaires MAB - Entrée n°4  
 05800 COURPONN-D'AUVERGNE  
 Tel : 04 44 05 27 08  
 Mail : urbanisme@campus63.fr

Prescrit par D.C.M. du 13 février 2013  
 Arrêté par D.C.M. du 8 juin 2016  
 Approuvé par D.C.M. 14 mars 2017

Revision, modification, mise en compatibilité  
 Revision approuvée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2019

**Légende**

- Zones urbaines**
  - U - Zone urbaine des bourgs et des villages
  - Uca - Zone urbaine pour les activités économiques
  - Ucb - Zone urbaine pour les extensions des activités économiques existantes
  - Uep - Zone urbaine pour les équipements publics ou d'intérêt collectif
  - Ula - Zone urbaine pour les équipements de loisirs
  - Ulb - Zone urbaine pour l'extension des hébergements hôteliers
  - ULs - Zone urbaine pour les équipements du domaine skiable
  - Uta - Zone urbaine pour les hébergements individuels des stations de sports d'hiver
  - Utb - Zone urbaine pour les hébergements collectifs des stations de sport d'hiver
  - Utb\* - Zone urbaine pour les hébergements collectifs de grande hauteur des stations de sport d'hiver
  - Utp - Zone urbaine pour les infrastructures de stationnement des stations de sports d'hiver
- Zones à urbaniser**
  - IAU - Zone d'extension urbaine des bourgs ou des villages
  - AUI - Zone d'extension urbaine pour des équipements de loisirs
  - AUI\* - Zone d'extension urbaine des stations de sports d'hiver
- Zones agricoles**
  - A - Zone agricole où seuls les bâtiments d'exploitation sont admis
  - Ac - Zone agricole où les bâtiments et les sièges d'exploitation sont admis
  - As - Zone agricole couverte par le domaine skiable du Dévoluy
  - AsI - Zone agricole où des équipements de loisirs sont admis
- Zones naturelles**
  - 1Nr - Zone naturelle d'implantation des installations techniques de l'observatoire du plateau de Bure
  - 2Nr - Zone naturelle d'implantation des antennes de l'observatoire du plateau de Bure
  - N - Zone naturelle et forestière
  - Nal - Zone naturelle d'alpage où sont admises les constructions liées à leur exploitation
  - Nca - Zone naturelle d'exploitation des richesses du sous-sol
  - NL - Zone naturelle où des hébergements de loisirs sont admis
- Prescriptions particulières**
  - Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (R.151-34 du CU)
  - Emplacement réservé (L.151-41 du CU)
  - Zone Humide (L.151-23 du CU)
  - Secteur dans lequel une Orientation d'Aménagement et de Programmation est applicable (R.151-6 du CU)
  - Secteurs aménagés en vue de la pratique du ski (L.151-38 du CU)
  - Secteurs réservés aux remontées mécaniques (L.151-38 du CU)

